



MEDIAPART

«Et si le mouvement était déjà en train de rebondir?»

Spécialistes des mouvements sociaux et du syndicalisme, [Sophie Béroud](#) (maître de conférences de science politique à l'université Lumière Lyon-2) et [Karel Yon](#) (enseignant-chercheur à Lille-2) reviennent pour Mediapart sur le mouvement social contre les retraites. «*Les syndicats ont subi un revers*», mais «*fait la démonstration de leur capacité à construire un mouvement de masse*». Ils analysent le rôle ambigu de l'intersyndicale, la façon dont les états-majors ont joué l'opinion plutôt que le durcissement. Ils décryptent la richesse du mouvement sur le terrain, avec un recours accru aux blocages, la vraie nouveauté du conflit. Et font l'hypothèse que le mouvement, via Internet, est «*déjà peut-être en train de rebondir*». **Propos recueillis par Mathieu Magnaudeix.**

[Dans la revue Contretemps](#), vous estimez que ce mouvement a «remis les organisations syndicales au centre du jeu». Elles n'ont pourtant rien gagné...

Dans une lecture centrée sur le court terme, on peut effectivement estimer qu'au regard des moyens qu'elles ont déployés sur plusieurs mois, les organisations syndicales subissent aujourd'hui un revers. Cette lecture, qui a été avancée par une partie de la presse, nous semble cependant peu pertinente. Tout dépend des critères. Du point de vue de l'objectif donné à la mobilisation, celui de stopper la réforme, c'est un échec. Mais les choix faits par l'intersyndicale pourraient aussi conduire à se demander si les organisations syndicales envisageaient vraiment un recul du gouvernement. Ne considéraient-elles pas comme tactiquement plus réaliste de marquer suffisamment dans les mémoires l'illégitimité de la réforme pour faciliter sa remise en cause dans un contexte plus favorable?

Face à l'offensive menée par Nicolas Sarkozy sur le terrain social, l'échec aurait pu consister dans une victoire du gouvernement sans combat syndical, ou bien dans un effondrement brutal, à l'image de la défaite infligée par Margaret Thatcher au mouvement syndical britannique après la grève des mineurs en 1984. Or, ce n'est pas le cas. Les syndicats ont, au contraire, fait la démonstration de leur capacité à construire un mouvement de masse sur la durée et dans l'unité. Aucune organisation – association, parti, réseau militant – n'est aujourd'hui en capacité de mettre autant de monde dans la rue, d'animer une telle séquence de contestation. Ils ont ainsi démontré qu'ils étaient incontournables dans la période. Ils ont, de plus, réussi à impliquer dans l'action beaucoup de salariés du privé, autrement dit des secteurs qui ne sont pas ceux sur lesquels ils s'appuient de façon récurrente dans les entreprises et la fonction publiques.

C'est donc aussi sur le moyen terme qu'il conviendra d'apprécier les résultats de ce mouvement. Ces huit semaines de mobilisation ont été l'occasion pour bien des structures syndicales de mener une intense activité de prise de contact dans des entreprises où il y a peu de présence syndicale. Des milliers de tracts ont été distribués avant chaque grande manifestation, ce qui a impliqué tout un

travail militant pour essayer sur le territoire. La CGT a clairement fait le pari de s'appuyer sur la mobilisation pour développer la syndicalisation, pour lancer de nouvelles implantations. Il faudra voir dans les mois à venir ce que ces contacts vont donner, si les salariés qui sont venus dans les manifestations vont se syndiquer, s'impliquer dans l'organisation...Le mouvement, même en se soldant par une défaite immédiate, peut contribuer à un renforcement du syndicalisme, de son assise et de sa légitimité.

De même, cette idée de victoire symbolique pour le mouvement syndical peut être déclinée pour chaque organisation. La CFDT a réussi à se relégitimer sur le terrain des luttes, le traumatisme de 2003 est en partie surmonté. La CGT a confirmé sa position de force motrice pour tout le mouvement syndical. Solidaires a su remplir son rôle de participant à part entière à l'intersyndicale et de porte-parole de la radicalité du "terrain". FO a pu cultiver sa singularité, tout comme les autres organisations qui ont participé au concert unitaire tout en jouant par moment leur propre musique.

La CGT et la CFDT se sont gardées d'appeler au retrait du texte et ont mollement soutenu les grèves reconductibles. afin de ne pas perdre le soutien de l'opinion. A la base, certains se sont sentis lâchés. Ce choix de la modération a-t-il vraiment payé?

Relativement à la séquence précédente de mobilisation – au printemps 2009, contre la crise – les discours de dénonciation des trahisons syndicales ont été moins fréquents, ou en tous cas moins audibles. Cela tient à la façon dont l'intersyndicale a joué son rôle, comme une sorte de métronome de la mobilisation : elle a fixé le rythme du mouvement à travers ses temps forts, mais n'empêchait pas ceux qui le voulaient d'accélérer tout en s'appuyant sur ces échéances. Elle n'a pas entravé des discours ou des formes d'action plus radicaux, mais elle ne les a jamais encouragés. Cette ambivalence est consubstantielle à l'intersyndicale : elle a joué en même temps un rôle amplificateur et un rôle plafond. On comprend mieux cette ambiguïté si on appréhende le mouvement dans sa temporalité.

En posant des échéances dès avant les vacances d'été, l'intersyndicale a incontestablement permis d'élargir et d'ancrer progressivement la mobilisation. Son existence même désamorçait les critiques récurrentes à l'encontre du syndicalisme français, toujours accusé d'être morcelé, divisé, davantage occupé par ses conflits internes que par l'intérêt des salariés. L'intersyndicale s'étant posée comme seul émetteur national légitime de la mobilisation, ses échéances étaient incontestables, ce qui a par exemple permis l'organisation de manifestations dans des communes où l'on a peu l'habitude de le faire. La pérennisation d'un cadre d'action unitaire devait également permettre d'ôter toute prise au gouvernement pour jouer un syndicat contre l'autre, afin d'éviter le scénario de 2003. Mais là, pour le coup, on doit dire que l'intransigeance du gouvernement a rendu un grand service au mouvement syndical, en rendant improbable toute sécession négociatrice.

Une mobilisation sociale n'est pas un grand flux continu, c'est un processus dynamique qui connaît des étapes. Entre le 12 et le 19 octobre, le mouvement a franchi un saut, avec de nombreux appels locaux ou nationaux à la grève reconductible, l'arrêt des raffineries, la multiplication des blocages et l'entrée de la jeunesse scolarisée dans le mouvement. À cette séquence répond un communiqué de l'intersyndicale, le 21 octobre, qui souligne l'esprit de responsabilité du mouvement syndical en évoquant son souci du «*respect des biens et des personnes*». Il évoque les sondages d'opinion mais ne cite aucun des secteurs les plus mobilisés, comme si ces derniers n'avaient pas droit de cité dans le cadre de l'intersyndicale. On peut se demander pourquoi, à ce moment, l'intersyndicale appelle à «*amplifier le soutien de l'opinion publique*» plutôt qu'à amplifier l'action, par exemple en relayant l'idée d'une journée de grève ou de blocage de l'économie.

Deux raisons peuvent être avancées. D'abord, le cadre même de l'intersyndicale rendait difficile tout soutien aux formes de mobilisation les plus radicales. Son dénominateur commun, c'était certes l'opposition à la réforme, mais l'argument récurrent pour justifier cette opposition, c'était l'absence de toute concertation préalable de la part du gouvernement. C'est à ce prix que l'intersyndicale a pu maintenir jusqu'au bout en son sein le pôle dit "réformiste": la CFTC, la CGC, l'UNSA et la CFDT.

Mais il y a sans doute un problème plus profond à soulever, qui relève moins de la tactique organisationnelle que de la stratégie. Et si ce point interpelle toutes les organisations, il concerne la

CGT en particulier. La consommation importante d'études d'opinion par les dirigeants de la CGT – toute prise de parole argumentée est soutenue par les résultats d'un sondage – reflète à quel point cette évanescence "opinion publique" est mobilisée comme une boussole pour déterminer les choix de la centrale. C'est au nom de l'opinion qu'on justifie la revendication d'une «vraie négociation» plutôt que celle d'un "retrait" de la réforme. Alors même que nombre d'équipes CGT ont été au cœur de la radicalisation du conflit, la confédération s'interdit de s'appuyer sur ses "minorités actives" par crainte de se couper de la majorité de l'opinion salariale, supposée plus modérée. Ceci est révélateur d'une conception extrêmement statique de la formation des intérêts, comme si chacun était dépositaire d'avis bien compris et stabilisés. Or, l'inverse a été démontré par la sociologie politique : les opinions sont flottantes et sujettes à évolution en fonction des forces collectives qui les structurent, *a fortiori* dans le contexte d'une mobilisation d'ampleur comme celle que nous avons connue cet automne. Quiconque a fait l'expérience d'un mouvement social sait à quel point les actions et les discussions collectives peuvent changer les façons de voir le monde. C'est vrai au plan individuel mais ça l'est aussi dans le rapport entre les mobilisations inscrites localement et les instances qui leur donnent forme nationalement. L'espace des possibles, le niveau de radicalité légitime ne sont jamais fixés une fois pour toutes. Ils évoluent dans le cours d'un mouvement et se construisent à travers les interactions entre les différents sites où s'inscrit la lutte. Des initiatives prises localement et jugées radicales, dès lors qu'elles sont relayées par d'autres, gagnent en normalité et donc en légitimité. L'intersyndicale aurait pu jouer ce rôle de caisse de résonance légitimant le passage à la grève ou le recours au blocage. Ses animateurs, dans leur majorité, ont fait un autre choix.

La stratégie de journées de grèves et de manifestations espacées a également été contestée: on a parlé d'un calendrier trop lâche, de journées "saute-mouton". Certains, comme FO, appelaient à la grève générale, d'autres (CGT, CFTD, Unsa...) estimaient que c'était pure incantation.

L'affrontement entre partisans de la grève générale et défenseurs des manifestations du samedi a pu revêtir par moment une dimension identitaire, chaque modalité d'action étant investie en soi d'un caractère nécessairement "radical" ou "responsable". Les journées "saute-mouton" ont permis moins d'élargir le mouvement – le nombre de participants aux manifestations a finalement peu varié entre les semaines et les week-ends – que de le diversifier. Ces journées d'action ont drainé des forces au-delà des milieux de travail structurés syndicalement, ceux qui participent aux manifestations autour de leurs délégués syndicaux en combinant grèves, heures de délégation et RTT.

Les actions de grève et de blocage ont permis de rendre le mouvement incontournable dans l'espace public et menaçant pour le gouvernement, en commençant à faire douter patrons et élus locaux du bien-fondé de la tactique gouvernementale. Du point de vue de la dynamique du mouvement, chacun de ces registres d'action avait une fonctionnalité. C'est pourquoi stigmatiser les appels à la grève générale comme incantatoires rate l'enjeu du débat. La vraie question est moins de savoir si la grève générale était réalisable ou non que de s'interroger sur le niveau d'affrontement nécessaire pour triompher du gouvernement. Une fois ce point éclairci, tous les militants syndicaux sérieux savent bien que la grève a un coût que certains salariés ne peuvent pas se permettre. C'est d'ailleurs pour cette raison que se sont développées des [tactiques de blocage sans grève](#), qui laissent passer les salariés mais pas les marchandises.

Ce mouvement n'arrime-t-il pas définitivement la CGT dans le clan des réformistes?

Outre que le mouvement n'a pas alimenté une inflexion plus forte de la CGT vers une posture réformiste, il n'est pas certain que vouloir à tous prix ranger celle-ci dans cette case apporte grand chose à l'analyse. La façon dont la direction de l'organisation a conduit la mobilisation semble plutôt la conforter : elle a mis en œuvre ce qui est valorisé dans le discours de la CGT depuis la fin des années 1990, soit le fait d'être à la fois dans le domaine de contestation et dans celui de la proposition. Autant l'ouverture d'un réel processus de négociation aurait pu alimenter un déphasage entre la direction confédérale et les équipes militantes dans les entreprises, autant la rigidité du gouvernement et l'absence de tout point d'appui pour entrer dans une stratégie d'échange politique a eu pour résultat de maintenir la CGT dans son positionnement d'acteur central de la protestation sociale. De ce fait, il sera sans doute plus compliqué aux différents secteurs contestataires dans

l'organisation de critiquer la conduite du mouvement, dans la mesure où il n'y a pas eu d'abandon du terrain de la lutte, ni de clair désaveu par rapport aux tentatives locales pour radicaliser le mouvement. Ce qui ne veut pas dire que la direction confédérale n'ait pas été en retrait par rapport à ces tentatives. Par les options qu'elle a défendues, elle a également beaucoup contribué au fait qu'une opposition soit posée – et reprise sur le plan médiatique – entre élargissement et radicalisation. Mais en même temps, elle peut mettre à son actif le fait que la mobilisation a donné lieu, notamment au cours du mois d'octobre, à une combinaison relativement originale de différentes modalités d'action.

Par-delà ces quelques éléments d'analyse, il conviendrait aussi de réfléchir à la pertinence de cette catégorie de réformistes. Dans le passé, les réformistes s'opposaient aux révolutionnaires. Ils se séparaient sur les manières de dépasser le capitalisme, mais ils partageaient le même horizon socialiste. Aujourd'hui, on oppose les réformistes aux contestataires, autrement dit ceux qui auraient des propositions et ceux qui n'en auraient pas. L'usage de ces termes s'inscrit dans des stratégies de disqualification qui sont portées par les acteurs syndicaux ou par des observateurs – on peut penser ici au rôle de certains éditorialistes – qui tracent ce genre de frontières pour dénier la rationalité de stratégies alternatives. En outre, les configurations syndicales semblent bien plus variables que ne permettrait de l'envisager une simple dichotomie entre radicaux et modérés. On ne trouvera pas les mêmes coalitions d'acteurs selon les enjeux. Que l'on pense par exemple à la réforme de la représentativité. Et plus encore que les organisations partisans, les syndicats sont des coalitions d'acteurs hétérogènes qui, malgré la même étiquette, peuvent avoir des orientations et des pratiques extrêmement variées.

La notion même de "radicalité" est sujette à caution, surtout si on entend la mesurer à l'aune des modes d'action. La radicalité de FO est par exemple bien différente de celle de Solidaires, tout du moins dans sa définition confédérale. L'idée de "grève franche" de 24h s'inspire beaucoup plus du répertoire d'action des syndicats sociaux-démocrates d'Europe du Nord que de l'imaginaire syndicaliste révolutionnaire. FO veille à mener son action sur un terrain strictement économique quand Solidaires inscrit la sienne dans un espace plus large des mouvements sociaux. C'est pourquoi les rapprochements entre ces deux organisations sont très peu probables – en tous cas nationalement, les choses peuvent être très différentes au plan local.

A quoi joue Force ouvrière, qui a dénoncé un «*certain gâchis*» dans la conduite du mouvement tout en restant en-dehors de l'intersyndicale?

FO a mis en scène une position très libre vis-à-vis de l'intersyndicale en participant aux réunions et aux journées d'action sans signer les communiqués unitaires, pour finir par boycotter la réunion du 8 novembre et dénoncer ses conclusions. Elle a d'emblée pris position pour le retrait de la réforme et appelé à cette fin à une grève générale de 24h .

Il y a d'abord une réticence confédérale à l'égard du principe même d'une intersyndicale permanente, qui renvoie à la façon dont FO a historiquement construit sa légitimité dans le champ syndical. Le pluralisme interne est fortement valorisé par ses militants comme une garantie de l'indépendance de leur organisation. Parler d'une seule voix dans le cadre de l'intersyndicale revenait à nier cette singularité. C'est pourquoi Jean-Claude Mailly veille toujours à distinguer l'unité de l'unicité syndicales. Même si elle doit être relativisée, l'hétérogénéité de FO n'est pas une légende. L'affirmation propre permet ainsi de contenir la diversité de l'organisation et fait office de ligne stratégique.

La revendication de retrait est par ailleurs cohérente avec l'analyse que fait ce syndicat du dossier des retraites. Depuis les départs vers l'UNSA des partisans de Jacques Mairé, en 1998, il existe au sein de la confédération un relatif consensus sur cette question. Elle est appréhendée au prisme du partage des richesses et il n'y a plus de débat sur les modes de financement : considérée comme un salaire différé, la retraite par répartition doit être sauvée par le salaire. Elle est donc d'abord victime du chômage, des exonérations de cotisations patronales et des faibles rémunérations.

En outre, le mot d'ordre de retrait pose d'autant moins problème que FO n'est plus considérée, ni par le patronat ni par le gouvernement, comme l'interlocuteur incontournable de la démocratie sociale et du paritarisme – ce qu'elle était jusque dans les années 1980. La radicalisation de FO s'inscrit dans le

temps long d'une double réforme de l'État – de l'État-patron et de l'État-Providence – qui l'a considérablement ébranlée. Même si cette confédération a récemment tenté de regagner du poids au sein des arènes du dialogue social, notamment autour de l'assurance chômage, la réforme de la représentativité tend plutôt à conforter les partisans d'une affirmation plus militante de l'organisation. D'autant plus que FO tient son congrès confédéral en février prochain.

Pourquoi les syndicats, qui participent à de nombreuses instances paritaires, n'ont-ils pas fait la grève du dialogue social? Eux répondent qu'ils ne souhaitent pas confondre syndicalisme et politique. N'est-ce pas une excuse un peu pratique?

Il n'est pas sûr qu'organiser la "grève du dialogue social" aurait pu constituer une tactique efficace pour les organisations syndicales. Dans le contexte politique, le patronat aurait sans doute eu plus à gagner que les organisations syndicales à un tel retrait. Il lui aurait permis de dénoncer "l'immaturité" des organisations syndicales au moment même où celles-ci misent sur une stratégie inverse. Car si François Chérèque ou Bernard Thibault constatent qu'il n'y a pas d'autonomie du social en France, c'est plutôt pour le regretter. N'oublions pas que les organisations syndicales qui dominent le champ sont obsédées par le problème de leur légitimité et considèrent que le meilleur moyen de la renforcer, c'est de faire la démonstration de leur utilité propre en consolidant une sphère autonome du dialogue social. C'est ce qu'ont illustré la méthode et le contenu de la réforme de la représentativité syndicale.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les ressources matérielles que procurent les subventions étatiques et les missions de représentation dans les institutions paritaires sont essentielles pour les organisations syndicales. Le syndicalisme français est en effet structurellement faible au niveau de ses ressources propres. Cela renvoie à l'absence d'un syndicalisme à base multiples et au faible taux de syndicalisation qui en résulte, au moins en partie. L'appréciation des marges de manœuvre sur un sujet aussi brûlant que les retraites est sans doute influencée par cette comptabilité, surtout quand elle peut déborder sur le terrain judiciaire, par exemple dans le cas de la CCAS d'EDF. Mais attention à ne pas voir dans ces calculs que du cynisme boutiquier. Tout nouveau combat met effectivement en danger les positions acquises. Le marxiste Ernest Mandel avait une formule pour désigner ce phénomène. Il parlait de «*dialectique des conquêtes partielles*» pour décrire la contradiction pratique entre l'engagement dans des luttes incertaines et la défense d'acquis souvent confondus avec les organisations qui les ont engrangés. On en revient à ce que nous pointions plus haut sur la grève générale.

Née de la crise, l'intersyndicale tient bon. S'agit-il d'un tournant dans notre histoire sociale récente ? Peut-elle durer ?

Il est probable que les difficultés actuelles de l'intersyndicale ne soient que passagères, liées à la gestion toujours compliquée d'une fin de mouvement. On peut penser qu'un certain nombre d'organisations, la CGT, la CFDT et la FSU notamment, vont plutôt essayer de faire perdurer ce cadre, voire de le renforcer. La genèse de l'intersyndicale est à rechercher avant 2009. Sous une forme beaucoup plus fragile, elle existait déjà en 2003 lors de la mobilisation contre la réforme Fillon: à cette réserve près, cependant, que la présence de Solidaires n'était pas encore acceptée par tous, mais exigée par la FSU. En 2006, durant la mobilisation contre le CPE, c'est une intersyndicale intégrant les organisations de lycéens et d'étudiants (FIDL, Unef, UNL) qui se met en place et qui est en quelque sorte imposée par le contexte : aucune organisation de salariés ne voulait prendre le risque d'une stratégie de division alors même que le mouvement était porté principalement par la jeunesse.

Ce qui a changé depuis le déclenchement de la crise est que cette intersyndicale se pose désormais comme un cadre relativement pérenne, qu'elle se présente comme une sorte d'état-major permanent du mouvement syndical (auquel on se réfère, dont on attend les décisions) et qu'elle dispose d'une plateforme revendicative commune, soit d'un ensemble de revendications faisant relativement consensus. L'existence de ce cadre est bien sûr lié à ce qui est en train de se jouer dans les entreprises avec l'application des nouvelles règles de la représentativité syndicale suite à la loi du 20 août 2008. La phase actuelle est une phase d'attente, de transition: il est, là encore, probable que la physionomie de cette intersyndicale ne bouge pas beaucoup avant 2013, année où les résultats des

élections professionnelles seront rassemblés au niveau national et interprofessionnel pour définir la liste des organisations représentatives à ce niveau.

Les syndicats ont-ils proposé une vraie alternative à la réforme? N'ont-ils pas plutôt réussi à faire oublier dans la contestation leurs dissensions profondes sur la réforme des retraites (taxer le capital pour la CGT, retraites par points pour la CFDT etc)?

Le gouvernement a aidé les organisations syndicales à maintenir leur front uni. S'il avait fait le choix d'une tactique plus enveloppante, il aurait pu faire éclater les contradictions qui ont été dissimulées derrière le mot d'ordre d'opposition à la réforme. Il y a en effet des divergences importantes dans les façons d'envisager les retraites et de considérer la nécessité ou l'urgence d'une réforme. L'ouvrage de [Nicolas Castel, La retraite des syndicats](#), les présente de manière claire en partant d'une définition de la retraite comme salaire continué. Si chaque organisation fait valoir ses nuances, on peut cependant distinguer deux grands espaces d'argumentation, entre les organisations qui se placent dans une optique gestionnaire et celles qui sont critiques quant aux diagnostics portant sur le système. Au sein du collectif [Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites](#) se retrouvent des syndicalistes de la CGT, de Solidaires, de la FSU. Si FO se tient à l'écart, elle puise aux mêmes références en mobilisant les travaux des économistes hétérodoxes. Alors que la mobilisation sociale retombe, une nouvelle séquence de mobilisation intellectuelle pourrait concourir au resserrement des liens entre ces organisations.

Venons-en aux modalités d'action. Ce conflit est-il nouveau, et si oui en quoi? Corcuff fait allusion au "Mai rampant" italien (un long mouvement de contestation sans explosion sociale entre 1967 et 1969). et à une «[guerilla sociale et durable](#)», foule d'initiatives locales, tous azimuts... Le répertoire d'action s'est-il vraiment élargi?

La référence au "Mai rampant" italien a l'intérêt d'offrir à penser la dynamique de cette mobilisation selon un autre schéma que le "modèle" mai 68, avec l'enchaînement luttes sociales, généralisation de la grève et confrontation centrale avec le pouvoir d'État. Trois éléments peuvent rapprocher la lutte contre la réforme des retraites de cet épisode historique. Ce conflit s'inscrit d'abord dans un flux de mobilisations qui le dépasse et qui se nourrit de l'opposition aux réformes tous azimuts du pouvoir sarkozyste et des résistances aux conséquences de la crise économique. Ce contexte explique que les formes d'action collective se transforment et circulent d'une lutte à l'autre. Enfin, cette circulation opère en particulier par les liens qui se sont noués entre le monde du travail et le monde éducatif au sens large (enseignants et jeunes scolarisés).

La jonction entre secteurs "ouvriers" et "intellectuels", pour parler le langage des années 68, est le résultat d'un processus qui a commencé à la fin des années 1990. On avait au départ deux processus de radicalisation parallèles. Dans le monde syndical, après le grand mouvement de l'hiver 1995, c'est la création et l'essor des syndicats Sud y compris dans le privé, les mobilisations pour l'interdiction des licenciements à la fin des années 1990, la mise en réseaux d'équipes CGT critiques de la ligne confédérale, ou encore la coordination d'entreprises en lutte, qui a notamment abouti à la création du [Collectif contre les patrons voyous et licenciés](#). Dans le même temps, on a assisté à l'essor de l'altermondialisme qui a mobilisé en particulier les jeunes scolarisés, les enseignants, certains secteurs qualifiés du salariat. Bien sûr, il y a des plages de recouvrement entre ces deux dynamiques : en particulier autour de la défense des services publics, qui a donné naissance à plusieurs mobilisations unitaires reliant syndicats et forces antilibérales, et puis dans certains réseaux militants de la gauche de la gauche. En outre, l'élection de Nicolas Sarkozy a tendu à renationaliser nombre de luttes impulsées par les réseaux alters, en les focalisant sur le riche agenda de "réformes" du gouvernement. Mais en rester au schéma d'une convergence entre monde ouvrier et petite bourgeoisie radicalisée serait erroné. Il y a interpénétration croissante entre les problématiques du monde du travail et celles du monde étudiant. Le mouvement contre la réforme des retraites est venu confirmer cette idée qui avait pris forme en 2006, à l'occasion de la lutte contre le CPE: le monde du travail n'est plus un horizon flou pour les jeunes scolarisés, il est au contraire une réalité bien présente. Soit parce que ces jeunes travaillent déjà et connaissent l'état des conditions de travail, soit parce qu'ils savent qu'il est devenu irréaliste d'espérer échapper aux pires aspects de ce monde – précarité, bas salaires, ennui – grâce aux études. Ça, c'est la toile de fond qui explique un resserrement des liens.

Plus pratiquement, sur l'évolution des formes d'action, le trait marquant de ce mouvement, c'est la diffusion du registre du blocage et, dans une moindre mesure, des assemblées générales interprofessionnelles. Le thème du blocage n'a rien de nouveau, il est né avec le mouvement ouvrier, mais ce qui change c'est qu'il s'autonomise du registre de la grève : c'est l'idée qu'on peut bloquer l'économie sans avoir recours à la grève. Une esthétique du blocage est portée par certains réseaux militants et intellectuels qui, en s'inspirant [des idées de Toni Negri](#) (*philosophe italien, figure intellectuelle de la gauche des années de plomb, icône de l'altermondialisme, ndlr*) y voient la preuve que la force politique agissante est désormais moins la classe ouvrière que la "multitude". Il n'est plus besoin d'être ouvrier pour arrêter l'économie: plutôt que de croiser les bras sur la chaîne, il s'agit de se poster aux carrefours stratégiques par où passent matériaux et marchandises pour entraver la circulation du capital. On peut être chômeur, étudiant, intermittent ou précaire et jouer un rôle politique décisif. C'est dans le cadre d'actions de ce type que se sont opérées des rencontres improbables. Jusqu'à maintenant, ces actions étaient plutôt rares et elles s'opéraient à l'écart des grandes organisations syndicales, sinon contre elles. Elles se sont multipliées pendant ce mouvement, impliquant divers réseaux syndicaux et politiques, faisant parfois jouer aux médias alternatifs locaux un rôle d'intermédiaire. Ces expériences sont par exemple relatées dans le bulletin [Jusqu'ici](#). La pratique du blocage a dépassé les réseaux autonomes pour pénétrer, localement, les syndicats et les unions locales à travers de nouvelles générations de militants. Il est devenu moins naturel, dans les instances syndicales, de dénoncer ces pratiques comme "gauchistes". On peut jeter un œil aux [faits d'arme de l'AG interprofessionnelle du bassin minier, dans le Pas-de-Calais](#): c'est une AG qui a relié des syndicalistes CGT, FO, SUD et FSU avec des étudiants et lycéens, qui a bloqué plusieurs péages, un certain nombre de plateformes logistiques et le site industriel de 150 hectares de la Française de Mécanique !

Ce registre d'action a circulé parce qu'il avait fait ses preuves lors de mobilisations précédentes. En faisant de la grève un produit dérivé du blocage, cette tactique a permis de paralyser des secteurs sans faire payer à leurs salariés tout le coût de l'action. On l'avait expérimenté au moment de la LRU, où par endroits le blocage des facs par les étudiants avait permis aux universitaires mobilisés de surmonter l'apathie de leurs collègues. Dans ce mouvement, ça a été surtout un moyen d'intégrer dans la lutte des salariés qui ne pouvaient pas assumer de pertes de salaires, et parfois même d'enclencher des dynamiques grévistes.

Mais pour revenir au « mai rampant », les analogies historiques ont leurs limites: le contexte politique actuel n'a rien à voir avec celui des années 68. Il n'y a pas de radicalité anticapitaliste de masse, tout du moins d'expression consciente de cette radicalité. Les syndicats ne sont pas débordés. Et les inculpés de Tarnac ne sont pas les brigades rouges ! Peut-être qu'un parallèle avec l'Italie contemporaine, celle de Silvio Berlusconi, serait plus fructueux. On y a vu les organisations syndicales jouer le rôle d'une opposition politique de fait, et la gauche politique prise à son propre piège des primaires. Les résultats de l'expérience italienne pourraient faire méditer tant les responsables politiques que ceux des responsables syndicaux qui misent tout sur l'alternance de 2012...

Des formes de soutien ont émergé. comme le soutien aux grévistes des raffineries par des virements bancaires. N'est-ce pas aussi une façon de s'exonérer d'une participation plus franche au mouvement?

Une relative ambivalence existe, en effet, dans ces formes de soutien: elles constituent des moyens pour se mobiliser sans s'exposer sur son propre lieu de travail, mais elles permettent aussi à des salariés de sortir de leur isolement et de se penser en lien avec d'autres. Il ne faut pas négliger non plus que cette solidarité financière a revêtu, en plus de ce qu'elle apportait sur le plan matériel, une dimension très symbolique pour les salariés engagés dans des grèves reconductibles, notamment dans les raffineries.

Il serait, dès lors, intéressant de travailler sur la diversité qui a marqué l'expression de ces soutiens. Les salariés en grève ont certes reçu des virements *via* Paypal, mais ils ont vu aussi des gens, parfois organisés en délégation, parfois non, leur apporter par exemple des denrées. De même, on a assez peu parlé des grèves menées par les [salariées des cantines, notamment à Marseille](#), mais aussi à Lyon : là, la solidarité concrète des parents d'élève est passée par le fait d'accepter le mouvement et

d'organiser la prise en charge des enfants à l'heure du déjeuner. Ces modalités de soutien ont été dans certaines écoles assez conflictuelles et des parents se sont, dans certains cas, auto-organisés alors même que les associations de parents d'élève – on pense ici notamment à la PEEP (*classée à droite, ndlr*) – protestaient face à cette situation.

Les raffineries ont-elles définitivement pris le relais des cheminots ou de l'éducation nationale en tête de la contestation ou ce phénomène est-il ponctuel, plus lié à la situation industrielle du raffinage en France?

Le [rôle joué par les salariés des raffineries](#) n'est pas tant à décrypter comme un changement brusque d'acteur central dans la contestation que comme le résultat d'éléments inscrits dans une logique beaucoup plus sectorielle. Au sein du groupe Total, soit six des douze raffineries, une dynamique de mobilisation court sur toute l'année 2010 avec notamment la lutte contre la fermeture de la raffinerie des Flandres de Dunkerque qui commence en janvier et qui a duré six mois. Elle s'est soldée par une victoire, avec une direction obligée de relancer la production en juillet dernier. Ces éléments ont contribué à ce que les salariés des raffineries du groupe soient dans l'attente, après les premières journées de manifestation et des actions classiques de baisse de la production, de modalités plus dures. Ils ont entraîné les autres raffineries des groupes Esso ou Pétroplus. Le fait qu'un mouvement de blocage existe sur le port autonome de Marseille, lié là aussi à des enjeux internes, est venu également renforcer leur détermination, car c'est tout le secteur du pétrole qui pouvait être touché. Leur mobilisation est d'autant plus intéressante qu'on voit peu, généralement, les militants du secteur de la pétrochimie en tête des cortèges. Leurs grèves rencontrent rarement un écho sur le plan interprofessionnel et du coup, la question d'être les moteurs de la lutte n'intervient pas en toile de fond de leurs débats au sein des assemblées générales, contrairement à d'autres secteurs, dans les transports ou dans l'éducation où cette question – « *on y va, mais encore une fois on va être seuls...* » – peut finalement peser comme un obstacle.

Le blocage des raffineries a été déterminant car il a permis au mouvement de prendre conscience de sa propre puissance et il a semblé ouvrir autour du 12 octobre d'autres possibles. Mais cette dimension ne doit pas occulter les faiblesses qui ont existé. Il faudrait distinguer les secteurs où la grève a été importante, mais n'a pas réussi à franchir un cap en termes de participation – c'est le cas des cheminots marqués par les quatorze jours de grèves effectués en avril – des secteurs où l'entrée dans la grève a été très minoritaire, voire inexistante (les enseignants par exemple, mais aussi les électriciens et gaziers, les tramotins et conducteurs de métro...) Or, ces difficultés n'incombent pas toutes à l'intersyndicale et à ses options tactiques: elles concernent avant tout les équipes militantes à la base. Elles renvoient aux conditions nécessaires pour qu'une mobilisation sur un enjeu transversal comme les retraites puisse se construire. Dans nombre d'entreprises ou d'établissements, les forces militantes sont érodées par les luttes qu'il a fallu mener contre des restructurations, des plans de licenciement, des réorganisations. Dans bien des services, la dégradation des conditions de travail, l'intensification de celui-ci liée au manque de personnel, l'application des réformes conduisent à un épuisement moral des salariés. Les grèves ne prennent pas ou très peu aussi pour ces raisons là, auxquelles il faudrait ajouter les obstacles institutionnels qui se sont multipliés (comme dans les transports avec l'obligation de déclaration individuelle de grève 48h à l'avance).

En même temps, on a l'impression que ce conflit reste très classique avec de grandes journées de grèves et de manifestations comme modalité principale...

Oui, il a été à la fois très classique et innovant en raison de l'articulation de différentes modalités d'action, soit celles qui étaient possibles pour certains salariés dans des conditions données. Comme si chacun donnait à sa mesure et que la grève ne faisait pas partie des possibles dans certains lieux. Mais pour continuer à réfléchir à ce qui a fait défaut aussi dans ce mouvement, on pourrait pointer sa difficulté à s'inscrire dans un cadre européen. Des mobilisations ont eu lieu contre les plans d'austérité en Espagne, au Portugal, aujourd'hui au Royaume-Uni, mais de façon décalée. L'absence de connexion européenne peut être abordée dans les deux sens. Il y a eu une réticence de l'intersyndicale à proposer une lecture de la réforme des retraites montrant clairement qu'il s'agissait de donner des gages aux marchés financiers, dans la mesure où certaines organisations comme la CFDT pensent qu'une réforme d'ampleur est effectivement nécessaire. Peut-être est-ce que ça éclaire le refus de l'intersyndicale de reconnaître le 29 septembre comme une échéance du mouvement,

alors même qu'il s'agissait de la date d'une euro-manifestation, organisée par la CES contre l'austérité. L'appel à participer à la journée européenne du 15 décembre, dans le dernier communiqué, apparaît comme un ralliement tardif.

En sens inverse, on peut également s'interroger sur le rôle de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui ne semble pas s'être spécialement intéressée à coordonner ces luttes : les protestations orchestrées par la CES visent plus à peser sur les arènes de négociation de l'Union européenne, qu'à organiser des liaisons transnationales. Le blocage des raffineries a échoué *in fine*, on le sait, parce que le gouvernement a eu recours à la force, mais aussi parce qu'il a pu importer de façon massive du carburant. Il y a bien eu quelques actions de solidarité, notamment dans les raffineries belges, mais elles sont restées isolées. Des actions de blocage dans les transports au niveau européen auraient pu être déterminantes.

Dans un [texte publié sur Contretemps](#), vous parlez de ce mouvement comme d'un «moment aigu de lutte des classes». Pourquoi?

Parler d'un "moment aigu de luttes des classes" relève d'un choix en termes d'analyse. Il ne s'agit pas de dire que les salariés mobilisés avaient une conscience forte de leur appartenance à une même classe sociale ou qu'objectivement, on peut repérer certains groupes sociaux davantage mobilisés que d'autres. Des enquêtes de terrain seraient nécessaires pour sonder ces deux dimensions. Si nous optons pour cette grille de lecture, c'est parce que nous pensons que plusieurs éléments permettent de parler d'une confrontation de classes, soit d'une opposition capital/travail. En premier lieu, ce qui était en jeu relevait d'une conquête essentielle du mouvement ouvrier : la construction, au fil des luttes du XXe siècle, d'un statut salarial qui a permis de socialiser une part du salaire et d'imposer une gestion qui ne relève pas de la pure logique marchande. Cette contre-réforme marque une nouvelle avancée du capital pour élargir la mainmise du marché sur l'ensemble des activités sociales. En deuxième lieu, comme le montrent bien les Pinçon-Charlot, on a rarement vu sous la Ve République l'affichage d'une telle connivence entre le pouvoir politique et les puissances économiques dominantes. L'opposition de classe se donne à voir et pas seulement du côté de ceux qui se mobilisent: il y a, *via* les décisions prises sous la présidence Sarkozy, une très forte réaffirmation du pouvoir des riches.

Ce mouvement est-il éteint, ou peut-il resurgir, sous d'autres modalités?

Peut-être est-il déjà en train de rebondir. La recomposition des répertoires d'action collective ne concerne pas que le blocage. Elle touche aux usages d'internet et à la valorisation des pratiques civiques. Si la phase d'occupation de l'espace public matériel semble suspendue, c'est l'espace public virtuel qui est désormais investi. Voyez par exemple [la pétition en ligne pour un référendum sur la réforme des retraites](#), lancée par *Politis*. Le nombre de signataires a explosé après le 6 novembre. On y retrouve l'esprit de la votation citoyenne sur la Poste. Cette démarche a d'ailleurs été légitimée par la révision constitutionnelle de 2008 qui prévoit – même si la procédure est très encadrée – la possibilité d'un référendum d'initiative citoyenne. La pétition en ligne de la CGT a, quant à elle, déjà rassemblé plus de 600 000 signatures.